



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil municipal :
le 12/12/2025

Publication :
le 29/12/2025

SEANCE DU 18 DÉCEMBRE 2025

Délibération n° D-2025-430

Marchés Publics - Fourniture et installation de bâtiments modulaires - Regroupement des équipes EV1 et EV4 sur le site du centre technique Espaces Verts - Rue des Marais et rue de Galuchet - Autorisation de souscrire le marché

Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Aline DI MEGLIO, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Madame Ségolène BARDET, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Véronique ROUILLE-SURVAULT, Monsieur Hugo PASQUET--MAULINARD, Madame Julia FALSE.

Secrétaire de séance : Madame BOUTRIT Sophie

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Christelle CHASSAGNE, ayant donné pouvoir à Madame Florence VILLES, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, ayant donné pouvoir à Monsieur Thibault HEBRARD, Monsieur Hervé GERARD, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Madame Noélie FERREIRA, ayant donné pouvoir à Madame Aurore NADAL, Madame Fatima PEREIRA, ayant donné pouvoir à Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Madame Elsa FORTAGE, ayant donné pouvoir à Madame Julia FALSE

Excusés :

Monsieur Baptiste DAVID, Madame Cathy GIRARDIN.

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 décembre 2025

Délibération n° D-2025-430

Direction Bâtiments et Projets

Marchés Publics - Fourniture et installation de bâtiments modulaires - Regroupement des équipes EV1 et EV4 sur le site du centre technique Espaces Verts - Rue des Marais et rue de Galuchet - Autorisation de souscrire le marché

Monsieur Dominique SIX, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Les locaux des équipes des espaces verts et naturels sont actuellement dispersés sur plusieurs sites dans la Ville (Souché, jardin des plantes, rue Henri Sellier, stade de la Venise verte, rue des Marais et rue de Galuchet).

Les locaux mis à disposition des équipes EV1 et EV4 nécessitent des travaux de rafraîchissement importants (Souché, Jardin des plantes).

Un projet de regroupement de toutes les équipes au sein d'un centre technique municipal unique sur le site rue des Marais et rue de Galuchet est en étude de programmation.

Dans l'attente du lancement de cette opération d'envergure, il est proposé une préfiguration pour installer les équipes EV1 et EV4 à proximité de l'équipe EV2 sur le site de la rue des Marais et la rue de Galuchet et anticiper l'organisation cible du service en favorisant la proximité et la synergie entre les équipes et améliorer les conditions de travail des agents.

Il est donc proposé de lancer une consultation pour la fourniture et installation de bâtiments modulaires sur les sites rue des Marais et rue de Galuchet à proximité des bâtiments déjà installés afin de réduire les coûts d'installation.

Pour les besoins d'une équipe, il est nécessaire d'avoir sept modules de 3,00 x 6,00 mètres soit une surface de 126M² décomposé comme suit :

- un bureau pour l'agent de maîtrise de 18m² ;
- une salle d'embauche réfectoire pour les 10 agents 36m² ;
- des vestiaires de 18 m² ;
- des locaux- douches 18m² ;
- 1 vestiaire-douches séparés 18m² (femmes) et des sanitaires 15m².

Pour deux équipes, le besoin s'établit à 252 m².

Le marché sera constitué d'un lot unique : « Bâtiments Modulaires » et est estimé à un montant de 470 000 € TTC.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'étendue des besoins tels que définis ci-dessus ;
- autoriser la signature du marché à intervenir à l'issue de la procédure ;
- autoriser à déposer le permis de construire.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Le Secrétaire de séance

Sophie BOUTRIT

Le Président de séance

Jérôme BALOGE